

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 28 septembre 2012
(convocation du 17 septembre 2012)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Huit Septembre Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à Mme LACUEY Conchita jusqu'à 10h50
M. BENOIT Jean-Jacques à M. DUBOS Gérard
Mme BOST Christine à M. DOUGADOS Daniel jusqu'à 10h10
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard à partir de 11h15
M. FLORIAN Nicolas à M. DUCHENE Michel
M. GAUTE Jean-Michel à M. BRON Jean-Charles
M. GAÜZERE Jean-Marc à M. SOLARI Joël
M. GELLE Thierry à M. GARNIER Jean-Paul
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal jusqu'à 10h20
M. PUJOL Patrick à M. DUPRAT Christophe à partir de 11h45
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle jusqu'à 10h15
Mme BONNEFOY Christine à M. BONNIN Jean-Jacques à partir de 11h25
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. DELAUX Stéphan
M. CAZENAVE Charles à Mme. PIAZZA Arielle
M. CHARRIER Alain à Mme EWANS Marie-Christine jusqu'à 10h45
M. DAVID Jean-Louis à M. LOTHAIER Pierre jusqu'à 10h10
Mme DELATTRE Nathalie à Mme FAYET Véronique à partir de 12h

Mme. DESSERTINE Laurence à Mme. COLLET Brigitte
M. DUCASSOU Dominique à Mme WALRYCK Anne à partir de 12h
M. DUPOUY Alain à M. BOUSQUET Ludovic
M. EGRON Jean-François à Mme LIMOUZIN Michèle jusqu'à 10h50
M. GALAN Jean-Claude à Mme. MELLIER Claude
M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. JOUBERT Jacques à partir de 11h45
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime à partir de 10h20
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick à partir de 12h
M. MOGA Alain à M. REIFFERS Josy
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
M. PEREZ Jean-Michel à Mme. DIEZ Martine
M. POIGNONNEC Michel à M. DUART Patrick à partir de 11h45
M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard jusqu'à 12h et à Mme CHAVIGNER Michèle à partir de 12h
M. RAYNAL Franck à M. DUCASSOU Dominique jusqu'à 12h et à Mme TOUTON Elisabeth à partir de 12h
M. RESPAUD Jacques à M. ROUYEYRE Matthieu jusqu'à 10h10
M. SIBE Maxime à M. GUILLMARC'H Jean-Pierre à partir de 12h

LA SEANCE EST OUVERTE

Groupe EVOLUTION - PDE
 Convention - Décision - Autorisation

Monsieur ROSSIGNOL présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Depuis l'année 2000, année de lancement du Plan de Déplacement Urbain communautaire (PDU), la prise de conscience d'employeurs et d'employés devant les difficultés d'accessibilité au lieu de travail, a fait apparaître la nécessité de repenser les modes traditionnels de déplacements domicile/travail, travail/travail ainsi que ceux générés par l'activité des entreprises.

C'est ainsi que dans le cadre de l'action 7.13 « Inciter à la mise en place de plans de mobilité chez les employeurs », la Communauté urbaine de Bordeaux a décidé d'accompagner les initiatives d'entreprises, de groupes d'entreprises ou d'administrations dans leur démarche.

Après une expérimentation effectuée sur le plateau de Mériadeck, des éléments de méthode ont été mis à jour et regroupés par le PREDIT (Programme de recherche et d'innovation dans les transports terrestres) pour permettre la création de plan de déplacements des entreprises.

Puis des établissements de toutes tailles disséminés dans l'agglomération tels que la Poste, l'aéroport de Mérignac, le CHU, le Club des entreprises de Pessac, EADS Astrium, le Club des entreprises de Bordeaux Maritime, celui d'Artigues et l'Université ont décidé de mettre en œuvre un plan de déplacement.

La démarche passe tout d'abord par une étude des modes et usages des employés et des employeurs en matière de déplacement, ainsi que les mouvements générés par l'activité des sites. Au regard des PDE initialement mis en place, on constate aujourd'hui qu'il est primordial de garantir la pérennité de ses démarches et de mettre en place des outils susceptibles d'en évaluer les effets au fil du temps. En effet, une sensibilisation constante des acteurs est nécessaire pour avoir un maximum de réactivité.

Par ailleurs, il est essentiel d'impliquer les petites et moyennes entreprises à des démarches de PDE collectives, afin de rechercher des solutions partagées aux problématiques de déplacements de leurs visiteurs et salariés.

Comme l'indique la délibération n°2012 /0356 du 25 mai 2012, les financements sont assurés par les employeurs directement concernés, mais peuvent également bénéficier d'une participation de la CUB. Cette participation est fixée à hauteur de 30% maximum du montant des études. Elle est plafonnée à 10 000€ pour les démarches inter-établissements sous conditions et 5 000€ pour les autres démarches.

A ce jour, 7 établissements ont pu bénéficier d'un appui de la CUB pour la conduite de leurs études PDE, qu'il s'agisse de clubs d'entreprises et d'établissements publics ou privés.

Aujourd'hui, nous sommes sollicités par le Groupe EVOLUTION pour le financement de leur étude de PDE inter-entreprises sur le secteur de DARWIN.

Situé aux portes de l'éco-quartier Bastide-Niel, le projet DARWIN est un véritable projet de requalification urbaine visant à associer culture urbaine et développement économique dans une logique collaborative et de développement durable.

DARWIN rassemblera une vingtaine d'entreprises (PME et TPE) de l'économie verte à compter de septembre 2012 et l'arrivée progressive d'autres structures générera l'emploi sur site de 400 salariés à l'horizon 2013. Au-delà, la démarche pourra intégrer les visiteurs et clients des commerces et lieux de culture qui y seront implantés, ainsi que les salariés des établissements voisins, notamment le Groupe SUD OUEST (également en PDE, depuis 2009), avec lequel des synergies seront recherchées.

Le Groupe EVOLUTION, maître d'ouvrage délégué du projet, prévoit de contractualiser avec les entreprises qui s'implanteront sur le site afin de garantir un engagement de leur part dans une démarche collaborative et de développement durable, dont la promotion de la mobilité alternative.

Actuellement, il souhaite inscrire cette action en accompagnement de l'arrivée des premiers établissements et tout au long des nouvelles implantations, afin de susciter des comportements de mobilité alternatifs et d'imaginer des solutions durables et innovantes pour les déplacements professionnels et domicile-travail. Dans l'esprit du projet, des solutions partagées seront recherchées, ainsi que des démarches visant à conforter les utilisateurs des modes alternatifs. Des actions sur les véhicules partagés et les flottes mutualisées de vélos pourraient notamment voir le jour

Soucieux de mettre en œuvre rapidement cette démarche, le Groupe EVOLUTION a déjà identifié un bureau d'étude susceptible de l'accompagner dans cette démarche PDE inter-entreprises et envisage de la lancer dès l'automne 2012.

Notons que cette intégration d'une démarche PDE inter-entreprises en amont de la concrétisation d'un projet urbain est inédite sur le territoire communautaire.

Pour la réalisation de cette étude de PDE inter-entreprises, il sollicite une participation financière de la CUB.

Celle-ci s'élève à hauteur de 15% du montant TTC de son étude PDE.

Le montant des études est de 34 310 € TTC. Le financement prévisionnel de l'opération est réparti de la façon suivante :

	Dépenses TTC	Recettes TTC
- Etude d'opportunité	7 834 €	
- Recherche de solutions pour les déplacements domicile-travail	6 429 €	
- Recherche de solutions pour la mutualisation des flottes	5 920 €	
- Publicité	3 887 €	
- Déplacements, missions	897 €	
- Personnel du Groupe mobilisé pour le suivi de l'opération et la mobilisation des entreprises (chef de projet) et frais de structure	9 343 €	
Communauté Urbaine de Bordeaux		5 000 €
CCI de Bordeaux		5 000 €
ADEME/Conseil Régional		7 044 €
Financement Groupe EVOLUTION		17 266 €
Total	34 310 €	34 310 €

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Plan de Déplacements Urbains adopté le 26 mai 2000, mis en conformité avec la loi « Solidarité et Renouvellement Urbain » le 28 mai 2004

VU la délibération n°2012/0356 du 25 mai 2012 relative aux nouvelles modalités de participation à l'élaboration des PDE/PDA

VU le projet de convention ci-annexée

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE les actions menées par le Groupe EVOLUTION pour la mise en œuvre du PDE inter-entreprises de DARWIN contribuent aux objectifs définis par la Communauté urbaine de Bordeaux en matière de plans de mobilité.

DECIDE

Article 1 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 5 000 € TTC est attribuée au Groupe EVOLUTION pour la réalisation de son étude PDE inter-entreprises sur DARWIN.

Article 2 : Monsieur le Président est autorisé à signer la convention ci-annexée avec le Groupe EVOLUTION.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget principal de l'exercice en cours, Chapitre 67– Fonction 8222 - Compte 6745 - CRB KC00

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 28 septembre 2012,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE 15 OCTOBRE 2012</p> <p>PUBLIÉ LE : 15 OCTOBRE 2012</p>
--

M. CLÉMENT ROSSIGNOL